L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 23 MAI 1894.

MARIAGE.

Le mariage de M. Hickey Friedrichs avec Mlle Hélène Oehmichen que nous annoncions l'autre jour, aura lieu le 6 juin prochain, à l'église de l'Immaculée Conception.

La demoiselle est fille d'une de nos familles les mieux considérées, les plus estimées ; et le fiancé, lui, est bien connu dans le monde des affaires.

WEST END.

Enfin et, comme dit le vulgaire, à la fin des fins, voici les beaux jours, ou plutôt les belles soirées qui nous reviennent ; non pas précisément les grandes chaleurs. Ne nous hâtons pas trop de les désirer ; elles ne nous arriveront que trop rapidement. Mais, en vérité, le temps s'est singulièrement radouci. Les voyages du West End sont devenus très agréables, très attrayants ; et il suffit de quinze cents le prix au l'aller et du retour, pour se procurer le plus délicieux des passe-temps—tout un concert, se composant des meilleurs ensembles du répertoire symphonique ou dramatico lyrique et de solos exécutés par les meilleurs artistes que nous ayons jamais possédés à la Nouvelle-Orléans. En fait, ce sont, pour la plupart, les chefs de pupitre de l'orchestre de l'Opéra de la saison dernière, et nous ne craignons pas de dire hautement que ça été un des meilleurs que nous ayons eu à la Nouvelle-Orléans, depuis bien longues années.

Qu'on nous permette de citer rien que pour ce soir quelques morceaux :

L'ouverture de Zampa, par exemple—un chef-d'œuvre de Héroïd—une fantaisie sur la Traviata—une Polka nouvelle intitulée : Midway Plaisance ; qui a tout au moins la saveur d'une nouveauté—enfin, un solo sur le cornet à piston, par M. Fabian, un instrumentiste de première force, qui n'a qu'un tort, c'est de n'être pas arrivé d'hier et de ne pas poser en virtuose, portant l'habit noir et la cravate blanche.

Quand donc saurons-nous rendre justice aux véritables artistes qui se trouvent parmi nous, lorsque nous avons le bonheur d'en posséder quelques uns ?

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 23 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau ; vents variables, passant au sud est.

Température du 23 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.
Entre Conti et la Baronne.

	Fahrenheit	Centrade
7 heures du matin	74	21
Midi	86	27
3 P. M.	80	27
6 P. M.	82	25

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.—Philip Geissler à Mlle Catherine Gallas ; Alphonse Morel Jacobs à Mlle Eva St Upery, Norbert Trépagnier à Mlle Eveline Bernard, Valentine Kramer à Mlle Joséphine Selbo'er.

Le mariage de M. Eugène Virien à Mlle Mina Schmidt que les journaux ont rapporté dimanche comme ayant été inscrit au Bureau de Santé dans les dernières vingt- natre heures, a été célébré en février 1895, St. à l'époque, l'inscription ne s'en est pas faite, c'est qu'il n'y avait pas de Bureau de Santé.

Naissances.—Mmes John Henry, une fille ; Guiseppe Impostala, une fille ; Jno. Thurstead, une fille ; Saverio Tedesco, un garçon ; George B. Hennessey, une fille ; Auguste Baptiste, une fille ; John A. Reaney, un garçon ; Alexis Gouen, un garçon ; John W. Dampman, un garçon.

Décès.—Louis Bauer, 60 ans, 71 rue Conti ; Mme Veuve Marie Fay, 84 ans, 378 rue Washington ; Jean Hill, 11 mois, 1317 rue Dauphine ; Thomas Smith, 13 mois, 24 rue Delachaise ; Rodger Kimmitt, 45 ans, 240 rue Palmyre ; André Pitt, 78 ans, rue de la Levée de la Port Manuel Trusseni, 19 ans, 95 rue St-Bernard ; Mary Hardy, 3 mois, 609 St Denis ; Pierre Conte, 71 ans, 122 rue Nord Basin ; James A. Hanafy, 17 heures, rues Lafayette et Locust ; Michael Tomeney 26 ans, rues Clio et Liberté ; Joseph R. Picquet, 73 an, 145 rue St-Philippe.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

J. V. Gourdain et femme à J. Calaiga, six terrains bornés par les rues Egania, Lizardi, Royale et Dauphine, $645.

Le même à A. Giaccio, six terrains bornés par les rues Royale, Chartres, Egania et Lizardi, $645.

F. Strenby à B. Weiss, une portion de terre bornée par les rues Odéan, Homer et la ligne de la propriété Ninos, $4,000.

Mme E. Hilliard à P. Johnson, un terrain borné par les rues Laharpe, Derbigny, Colombus et Romain, $750.

C. Stein à McClosky Frères, deux terrains bornés par les rues Baronne, Harmonie, Dryades et Toledano, $1,500.

M. Marcell à la Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues St-Claude, Francais, Union et Marais, $500.

Le même à J. A. Byrne, un terrain dans chacun des ilets oi-deseus, $108.

Le même à J. E. Sliger, un terrain et une portion de terre dans le premier ilet oi deseus, $108.

Le même à Mlle A. McNally, un terrain et une portion de terre dans le second ilet oi-deseus, $108.

A. Agosti à William Steinbach, un terrain borné par les rues Bienville, Conti, Johnson et Prieur, $2,100.

Mme L. Lee à J. L. Davies, un terrain borné par les rues Prosper, Anthony, Solidelle et Annette, $400.

A. Justrabo à P. Rousset, un terrain borné par les rues Chartres, Decatur, Toulouse et St Louis, $1,700.

J. H. Hall à L. Dupre, un terrain borné par les rues Antonia, St-Antoine, Force et Verun, $150.

J.M. Castillo à L. B. Muro, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Francais, Marais et Villeré, $1,050.

People's Homestead Association à L. Walker, même propriété, $3,200.

Grand Jury.

Le Grand Jury s'est réuni hier et a porté trois accusations, dont deux de meurtre contre Michel Cordoria et une en blanc pour voies de fait.

Il a ensuite ajourné à aujourd'hui à midi.

Le Feu.

Le feu a causé hier à 6 heures $10 de dommages dans la cuisine du No 99 de la rue Remparts occupé par Mlle Julia Mertz qui tient une pension.

Blessé.

On a transporté à l'Hôpital hier soir, à 7 heures, un nommé Gus Huff, âgé de 36 ans, qui avait été pris entre deux wagons de marchandises, à Slidell, et grièvement blessé.

Bad blood

is the cause of nine-tenths of all human ailments. The most painful diseases, the most disfiguring complaints have their origin in an *impure condition of the blood*, which was neglected and allowed to work its terrible results. The victims of impure

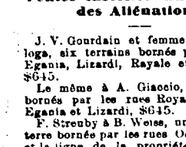

blood are everywhere—on the street, in the cars, in factories and on farms. But *bad blood is not incurable*. No one need despair. There is a medicine which makes pure, healthy blood and cures. **Brown's Iron Bitters** should be taken *regularly* and *faithfully* by those whose blood is in an impure, thin, diseased condition. *Constipation and biliousness* vanish and the entire system is renewed. *It won't stain the teeth.*

REMEMBER, THAT SUBSTITUTES ARE FRAUDS. IT IS TO YOUR INTEREST TO LOOK FOR THE TWO CROSSED RED LINES ON THE WRAPPER.

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD.

That's the Genuine.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les Conseillers Courbent l'Echine.

Ils Soumettent des Projets d'Ordonnances de nature à Satisfaire les Habitants qui Protestent Contre le Pavage et le Chemin de Fer de Ceinture.

Une Nombreuse Délégation à l'Hotel de Ville.

Le Conseil Municipal a compris que la mesure était comble et qu'il était temps de donner satisfaction à ceux dont il tient ses pouvoirs.

Les protestations de la population ont eu l'effet le plus salutaire et ont prouvé qu'il n'est rien de tel que de prendre en main la défense de ses intérêts, lorsqu'ils sont menacés, et que le ton du commandement vaut mieux que celui de la prière.

Les conseillers, en présence de la détermination de la population ont jugé prudent de se soumettre, car les mesures prises pendant la séance sont tout ce que l'on pouvait attendre de cette réunion ; la présentation de deux résolutions tendant à donner satisfaction au peuple sont un acheminement vers une capitulation complète qui n'aura lieu qu'au prochain meeting, pendant lequel seront vraisemblablement adoptées les résolutions d'hier soir. Il faut en effet espérer qu'elles n'auraient pas été soumises si ce n'eut été dans cette intention.

La présence d'une délégation de plus de 500 personnes intéressées dans les deux questions importantes du pavage et du Belt Road, n'a pas été sans produire son effet. Elle a eu une excellente influence sur nos conseillers et les a bon gré mal gré ramenés à de meilleures dispositions.

La salle était littéralement encombrée à l'ouverture de la séance, qui a été présidée par le maire et à laquelle assistaient vingt neuf conseillers.

L'ordre le plus parfait a régné et le secrétaire a donné lecture du message du maire, conçu comme suit :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 21 mai 1894.

2. Rapport du commissaire des édifices publics, contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 14 mai au 21 mai 1894.

3. Communication du maire qui annonce avoir agi conformément à l'ordonnance No 8,836 C. S., portant le nombre des administrateurs du Parc Cleveland de douze à quinze, il a nommé MM. Hugh McManus, Hon. W. H. Rogers et Robert G. Memory administrateurs.

Respectueusement,
Signé : John Fitzpatrick,
Maire.

On adopte une ordonnance de M. Dufossat, relative à la construction de trottoirs des deux côtés de la rue Broad, d'Esplanade à Lapeyrouse.

Ordonnance du même, relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Lapeyrouse, de Claiborne à Broad.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Laharpe, de Claiborne à Broad.

Le secrétaire donne lecture d'un projet d'ordonnance relative au pavage en gravier, du Chemin Métairie, de la rue du Canal au Nouveau Bassin.

Aux applaudissements de l'assistance, M. Caufield dit que le choix des matériaux de pavage devrait être laissé aux propriétaires qui le paieront.

Le maire étant parvenu à rétablir l'ordre, M. Gately fait remarquer que la rue du Canal est déjà pavée avec du gravier et qu'il devrait être ansi employée pour le pavage de l'îlet allant de la rue de Canal au pont du Bassin.

L'ordonnance est adoptée.

Plusieurs ordonnances relatives au pavage des rues Donane, Rochebleve, Nenvième et Hancock sont renvoyées devant le comité, afin que les citoyens puissent faire connaître au Conseil le genre de pavage qu'ils désirent.

Le voyer est requis de préparer des plans pour la réparation de la rue Céleste.

Le maire est requis de signer le contrat pour le pavage avec des briques vitrifiées, des rues North et South, de Camp à St-Charles. Le contrôleur est requis de demander des offres pour la réparation du côté Sud de la rue Poydras, de Broad à Claiborne.

On accepte l'offre de S. Vidalat et autres pour la location pendant 99 ans, à raison de $10 par an, de la maison de refuge des garçons.

On autorise E. Buckignard à ouvrir un tir à la carabine au No 272 de la rue Sud Rempart.

Le voyer et le commissaire des travaux publics sont requis d'examiner les termes et conditions de la franchise accordée au chemin de fer de la rue St-Charles.

Ordonnance relative à certains privilèges accordés à Wm. N. Villavasso.

On adopte une ordonnance de M. Jamison relative à une loi sur les taxes.

George Brugier est autorisé à ouvrir un café au coin des rues Columbus et Robertson.

On autorise J. E. Pepin à ouvrir un café au No 19 de la rue Ursulines.

On adopte une ordonnance de M. Gateley relative à la construction de trottoirs sur les deux côtes de la rue White, de Canal à Toulouse.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Conti, de la rue Broad à l'avenue Hagan.

On adopte deux ordonnances relatives aux finances.

Jules Domecq est autorisé à entretenir plusieurs chevaux chez lui, No 63 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Le trésorier est requis de recevoir le montant intégral des taxes au nom de Miles Clara M. Hagan et autres.

Conformément à l'avis de l'avocat de la ville, le contrôleur est requis d'annuler certaines taxes au nom de E. W. Brooks et Jacob Sax.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la construction de trottoirs, rue Conti, de Broad à l'avenue Hagan, et rue White, de Canal à Toulouse.

Ordonnance de M. Kane relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Broad, de Julie à Canal.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Conti, de Julie à Canal.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Miro, de Jolie à Canal.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Rochebleve, de Julie à Canal.

Ordonnance du même relative à la construction de trottoirs sur les deux côtés de la rue Dorgenois, de Dolhonde à Julie.

Le contrôleur est requis d'annoncer pendant cinq jours que l'on a l'intention de faire réparer la rue Galvez, de Julie à Toulouse.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour le pavage avec du gravier de l'avenue Peters, de Dryades à Magazine.

Ordonnance de M. Hanafy, fixant le côté de la rue Poydras sur lequel doivent passer les voies ferrées.

On accorde à F. More et frères, l'autorisation de faire construire certaines voies ferrées.

On accepte l'offre de John F. Frawley, pour la réparation de la rue Gravier, de Bayou à Carondelet.

On adopte une résolution de M. Wirth, approuvant une loi de l'assemblée générale, fixant le cautionnement des recorders et ceux de leurs commis.

On adopte une ordonnance de M. Dickson relative au pavage de la rue Erato, de Dryades à Prytanée.

Joseph Loescher est autorisé à ouvrir un établissement de maréchalerie au No 67 de la rue Ursulines.

Le Maire est autorisé à signer le contrat pour le pavage de la rue Piesant, de Magasins à l'avenue St Charles.

Le voyer est requis de préparer des plans et devis pour la réparation avec des coquilles du lac, de la rue Lapeyrouse, de la rue Claiborne au chemin de Gentilly.

Le contrôleur est requis de demander des offres pour la fourniture de portes en fer pour le Palais de Justice.

M. Cucullu offre la résolution suivante qui est renvoyée devant le comité No 8 : "Le comité des rues et débarcadères fera publier, une fois par semaine pendant soixante jours, la liste des rues qu'il a l'intention de faire paver, afin que les propriétaires puissent choisir le genre de pavage qui leur convient."

Le public accueille cette proposition par des applaudissements prolongés, et le maire est obligé de rappeler la délégation des propriétaires à l'ordre. Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. C. B. Fisher dans laquelle celui ci dit qu'il est étonné des discours prononcés au meeting de lundi soir, car semblable chose ne s'était pas produite quand la même ordonnance avait été adoptée pendant la dernière administration.

Il ajoute que la voie du chemin de fer doit traverser la ville par une des rues situées entre St-Joseph et State, et qu'il est prêt à faire passer la voie sur la rue que choisiront le Conseil ou les citoyens, à condition que ses intérêts ne soient pas trop fortement lésés.

Un projet d'ordonnance de MM. Brand et Peter Doerr, annulant l'ordonnance No 9204, C. S., en vertu de laquelle le privilège de faire construire un chemin de fer de ceinture était accordé à C. B. Fischer, est renvoyé devant le comité No 8.

Départ.

Ce matin, par le steamer *Hudson*, de la ligne Cromwell, partent deux messieurs bien connus, MM. J. B. Junqua et Etienne Champon ; tous deux se rendent en France et feront la traversée ensemble jusqu'à destination, Bordeaux.

C'est la ville natale de M. Junqua qu'il a quittée et n'a pas revue depuis vingt-deux ans. Comme il s'y rend autant pour ses affaires que pour son agrément, il est assé de s'imaginer l'émotion dont va le faire battre son cœur quand dans le lointain vont se dessiner le clocher et le pignon que vous savez, et dont l'exilé ne perdi jamais le souvenir.

M. Junqua est établi dans le négoce depuis sa venue parmi nous ; il a connu des jours bons et des jours mauvais ; mais comme de persévérants efforts triomphent de toutes les difficultés, c'est bien ce qui lui vaut aujourd'hui une situation prospère et qu'il croit pouvoir améliorer en allant en France, où il doit nouer d'excellentes relations commerciales.

Les deux voyageurs toucheront New York au commencement de la prochaine semaine, et prendront passage sur un transatlantique le 2 juin.

JACQUES ST-CÈRE.

Exercices militaires.

Les "Louisiana Greys" (compagnie B, 2e bataillon d'infanterie) donneront un grand *hop* militaire au Washington Artillery Hall, jeudi, 7 juin prochain, au bénéfice de leur Fonds d'Uniformes. Entrée, 50 cts.

Excursion a Covington.

La Division de la Louisiane de l'Armée du Nord de la Virginie a organisé une charmante excursion aux Sources d'Abita et à Covington, au bénéfice de son fonds de Tombeau. L'excursion aura lieu dimanche prochain, 27 mai par le North-Eastern Railroad. Il y aura deux trains : le premier partira à 8 h. 20 du matin et le second 9 h. 20 du matin. Pour le retour, un train quittera Covington à 5 h. de l'après-midi, et le second à 6 h. Prix du billet, aller et retour, un dollar.

Bijoux retrouvés.

Un facteur a trouvé hier matin dans une boîte aux lettres, coin Esplanade et Dauphine, une montre en or No 3,778, trois médailles de Columbian Institute, trois épingles de corsage en argent, trois petites bagues montées en rubis. Ces bijoux ont été remis entre les mains du directeur des postes.

Ecrasé.

Les trains ont fait hier deux autres victimes, l'une en la personne d'un nommé Louis Barke, âgé de 27 ans, qui couplait des wagons au pied de la rue St-Joseph, et qui a eu le bras et la jambe droite tellement lacérés, qu'il est mort peu de temps après avoir été transporté à l'hôpital, l'autre victime est un inconnu paraissant âgé d'une quarantaine d'années, qui a été tué sur la ligne du Louisville-Nashville, dans le voisinage de la station de Lee, Cowbell. Le cadavre a été mis dans la Morgue. Un cousin du défunt avait été lui-même écrasé il y a six mois sur la ligne de l'Illinois Central.

Barke a été écrasé sur la ligne de l'Illinois Central. Les mécaniciens et les chauffeurs des deux trains se sont constitués prisonniers et ils ont été remis en liberté sous caution.

Chutes.

Un Allemand de 50 ans, nommé G. Graman, est tombé du haut d'un balcon, à l'encoignure des rues Mandonène et Remparts et s'est légèrement blessé au côté droit. Il a reçu chez lui les soins des étudiants.

Abus de confiance.

La police a arrêté sur une accusation d'abus de confiance un nommé J. Hart qui était employé chez un boulanger de l'Faubourg Lafayette, et a soustrait une somme de $350 en lui demandant de lui avancer de l'argent sur un chèque tiré sur la banque Americaine de la Nouvelle-Orléans. Le chèque ayant été déclaré faux, une accusation de détournement a été portée contre Hart.

En liberté.

L'Italien Poligi qui avait été arrêté à la requête de la police de New-York, pour avoir assassiné un de ses compatriotes, a été remis en liberté, la police de New York ayant déclaré au reçu de la photographie du prisonnier, qu'il n'était pas l'individu recherché. On pense que les témoins ont été intimidés.

Partis.

Les personnes qui compassent la troupe de Marlo et Dunham qui jouaient depuis plusieurs jours au Tabitorium, sont fort anxieuses par suite de la disparition des trois principaux personnages de la troupe, Marlo, Dunham et Jordan, qui ont quitté hier matin l'hôtel Gruhewald pour se rendre à la gare. Ils ont emporté les recettes et on laissé derrière eux pas mal de notes impayées.

En dommages.

Asa Gurney a intenté hier matin à la American Express Co un procès en $50,000 de dommages pour l'avoir traduit devant les tribunaux sous une accusation de détournement d'une somme de $22,000.

Protestations.

Lundi soir, une réunion a eu lieu coin Remparts et Bayou Road, dans une salle fournie par M. Burch, un habitants du quartier, dont le but était de protester contre le pavage de leurs rues avec du gravier Rocetta. La réunion a été ouverte par M. S. Lewis.

Plusieurs discours ont été prononcés et le meeting s'est terminé par la lecture par M. Montagnet d'une pétition ayant pour objet de faire comprendre au Conseil que le choix du genre de pavage doit être laissé à la population. Cette pétition a eu pour effet de faire présenter hier soir par M. Cucullu une proposition tendant à l'adoption d'une résolution qui fera droit à cette juste requête de la population.

Ecole de Dessin.

La distribution des certificats aux élèves de la Classe de Dessin de l'Université Tulane aura lieu au Tulane Hall, samedi 26 mai, à 4 heures de l'après-midi.

Les membres des diverses classes sont requis d'être présents, et toutes les personnes qui s'intéressent à cette cérémonie, sont invitées.

Tentative de vol.

Hier matin à 11 heures, un nommé Wm Johnson a essayé de pénétrer dans l'école de la Ste-Trinité, coin St-Ferdinand et Royale. Jackson était accompagné d'un ex-convict nommé Leblanc. Ils ont été aperçus au moment où ils sautaient par dessus la clôture par un agent de Boylan qui a téléphoné au poste de police. Les agents sont arrivés promptement, mais trop tard pour capturer les voleurs qui se sont échappés en franchissant la clôture du côté opposé.

Noyé.

Hier soir, à 6 heures 30, S. E. Montgomery, un enfant de 9 ans, qui habite chez ses parents, rue Atlantique, No 41, est tombé dans le fleuve en jouant avec ses camarades et s'est noyé. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

BULLETIN Télégraphique.

La présidence en France.

Le *New York Herald* a communiqué au *Courrier des E.-U.* le texte français de la dépêche suivante :

Paris, 19 mai—La semaine appartient tout entière à la politique intérieure dont les ressorts se tendent tous les jours davantage à cause de l'élection présidentielle au mois d'octobre prochain. M. Casimir-Perier, président du conseil des ministres, est attaqué de tous les côtés et interpellé presque quotidiennement. Cette semaine, il a été interpellé sur la politique religieuse, à propos du pape ayant adressé aux évêques français une circulaire élogieuse. M. Casimir-Perier a répondu victorieusement aux réorminations radicales et il a eu une majorité de 200 voix. Mais la bataille recommencera demain, car ce n'est plus un